

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article411>



Arrêté du 7 juillet 2015 créant une unité facultative d'éducation physique et sportive dans le diplôme du **NOUVEAU** baccalauréat professionnel

Date de mise en ligne : jeudi 3 septembre 2015

- Examens | Concours - Certifications - Examens - Baccalauréat Professionnel -

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N°0172 du 28 Juillet 2015

B.O.E.N. N°32 du 03 Septembre 2015